

Conseil de quartier Martinets-Le Plateau

Compte rendu du conseil de quartier

Mercredi 5 mars 2025

Ordre du jour

- Présentation du dispositif MIAM
- Les sollicitations en cours
- Les projets lauréats du budget participatif 2025
- Actualités du schéma de mobilité
- Présentation du partenariat avec l'association The sorority
- Déploiement du système de compostage de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre
- L'agenda de votre quartier
- Les questions relatives à votre quartier

Présentation du dispositif MIAM

Depuis 2020, la Ville du Kremlin-Bicêtre met en place un plan d'alimentation communal nourris par de nombreuses initiatives :

- Cantine des écoles et du restaurant Lacroix en régie publique avec 2 000 repas confectionnés chaque jour par les agents de la ville
- Amélioration de la qualité des repas grâce aux services restauration et à la diététicienne de la Ville
- Réutilisation des déchets alimentaires dans les écoles
- Tarification des cantines adaptée au quotient familial
- Repas à 1€ tous les midis pour les étudiants pour rendre l'alimentation accessible à toutes et tous

En 2025, la ville souhaite poursuivre et approfondir son action pour l'alimentation des habitants en menant une expérimentation innovante : le MIAM (Mieux manger, Innover, Agir, Mobiliser).

En contrepartie d'une cotisation calculée selon le quotient familial, 20 foyers représentatifs de la ville participeront à une expérimentation de 8 mois d'avril à décembre comprenant :

- 1 panier de légumes produits par un maraîcher de la région chaque semaine en partenariat avec l'AMAP Karotte

- 80 € valable dans les enseignes partenaires, fléché sur des aliments non transformés (viande, poisson, produits laitiers, légumes..)
- Des ateliers cuisine dispensés par la diététicienne de la Ville afin d'échanger des conseils adaptés aux contraintes de chacun (familles nombreuses, peu de temps, personne seule) et à nos besoins nutritionnels

Cette expérimentation permettra de conforter et d'enrichir les programmes des services municipaux déjà actifs sur ces sujets, et selon ses résultats la Ville pourra décider d'en faire bénéficier à plus de familles.

Question d'un habitant : c'est une très bonne initiative mais pourquoi pas ne pas intégrer dans le dispositif, une proposition de venir dans les clubs sportifs pour faire participer les bénéficiaires à des actions dans les sections sportives ? Ce serait intéressant surtout pour les enfants pour qu'ils découvrent gratuitement du sport pour les familles en difficultés.

Réponse de Gabrielle Vitan, chargée du déploiement du dispositif au sein de la direction de la Cohésion sociale : Votre idée est très intéressante parce que cela correspond à la philosophie du dispositif qui souhaite une action globale sur la santé. On pourrait envisager cela dans le futur.

Réponse de Monsieur le Maire, Jean-François Delage : Ce dispositif ne s'adresse pas seulement à des familles en difficulté socialement et financièrement, le test est sur une vingtaine de famille et basé sur le fonctionnement de la sécurité sociale avec une participation financière proportionnelle au quotient familial. C'est une très bonne idée, qui pourra être travaillée après la phase test pour pouvoir stabiliser ce qui est déjà prévu. Si on voit que ce dispositif connaît de l'engouement cela méritera de l'élargir et notamment au club sportif.

Habitante : est-ce qu'il y a eu de la publicité sur ce dispositif ?

Réponse de Gabrielle Vitan : Les informations sont disponibles sur le site internet, il y aura de l'affichage, du boîtage, des flyers sont disponibles dans les espaces municipaux comme la médiathèque ou le CCAS. Nous vous convions également à une réunion d'information le 22 mars à la Maison de la Citoyenneté et de la vie associative.

Association Karotte : Nous organisons aussi dans le cadre du FEP un ciné-débat le 16 mars avec la présentation de la Théorie du boxer et un échange avec l'équipe du film et des paysans. S'il y a des professeurs des écoles qui sont intéressés nous aimerions bien faire de la sensibilisation dans les classes pour parler de ces questions autour de la vie paysanne.

Habitant : Il faudrait voir avec le service restauration dans les écoles pour compléter le dispositif.

Réponse de Gabrielle Vitan : Nous travaillons déjà avec eux via de la sensibilisation et sur le volet réduction des déchets alimentaires.

Les grands chantiers du quartier

Station 14 Hôpital Bicêtre : mise en place de rampes et trottoir rue Séverine goudronné

Commissariat :

Square Simone Weil

- Ajout de Pierre pas d'information

Square Edith Piaf : Les plans seront mis en ligne prochainement.

Les sollicitations achevées

Sollicitation : Peut-on agir à court terme sur la rue Marcel Sembat et la végétalisation qui déborde ?

Si cela concerne la friche, le problème a été traité en décembre 2024.

Sollicitation : Changer la barrière sélective à l'entrée de la partie piétonne de la rue Marcel Sembat. La barrière n'a toujours pas été réparée malgré de multiples demandes. La personne qui vandalise cette barrière commet également d'autres incivilités. Peut-on intervenir ?

La barrière a été réparée.

Les sollicitations en cours

Sollicitation : Rue Jean-Mermoz, le panneau indiquant le sens interdit a été enlevé au niveau du 2,4,6 rue Jean-Mermoz si bien qu'il y a des voitures qui prennent cette rue en sens inverse.

La rue Jean Mermoz est une voie privée qui ne dépend pas de la ville mais du bailleur CDC Habitat.

Habitante : Le problème est que nous n'avons pas de visibilité quand on emprunte cette rue en voiture ou en bus. Pourquoi la rue des Martinets n'a pas été mise en sens inverse ? Est-ce qu'on peut enlever les fleurs sur la partie gauche ?

Réponse de Monsieur le Maire, Jean-François Delage : On va continuer à regarder et peut-être enlever les bacs à fleurs sur le bas.

Habitant : Si on enlève ça les voitures vont stationner à cet endroit.

Sollicitation : Il faudrait déplacer le feu tricolore rue Benoît-Malon pour le mettre à l'entrée de la rue.

Réponse de Jean-François Delage : La RATP avait demandé à ce que ce feu soit décalé pour permettre le passage du bus.

Sollicitation : Est-il possible de remettre les barrières qui étaient présentes auparavant rue Benoît-Malon ? Peut-on installer un terre-plein entre les trottoirs et la piste cyclable ? Comment limiter le stationnement et créer une piste cyclable sécurisée à l'entrée de l'école ? Serait-il envisageable de mettre la rue des Martinets et la rue Benoît-Malon en sens unique ? Peut-on retirer les parterres et fleurs à l'entrée de la rue Benoît-Malon ?

Habitante : Les services de la mairie s'y garent aussi.

Réponse de Jean-François Delage : Nous allons faire passer le message. Nous mettons en place des verbalisations par la police municipale malheureusement ce n'est pas assez dissuasif.

Sollicitation : Organiser une réunion sur la circulation du quartier Léo Lagrange

Pierre Catanes : Il faut que cette réunion sur la circulation du quartier Léo Lagrange soit vraiment organisée.

Sollicitation : Les bailleurs, comme 3F, confient la gestion des parkings souterrains à Yes Park. Que peut-on faire pour lutter contre les usages illicites, comme le deal, et les autres problèmes de sécurité ?

Nous avons contacté Yes Park et attendons une rencontre afin de faire le point sur les actes délictueux signalés dans les parkings sous leur gestion.

Sollicitation : Est-ce que le trottoir rue Jean-Mermoz peut être refait par CDC Habitat en plus l'éclairage ?

Comme vous l'indiquez, c'est au bailleur CDC Habitat de réaliser ces travaux. Cette demande va leur être transmise, mais il serait utile que les riverains de ce secteur en fassent aussi la demande par écrit auprès de ce bailleur.

Pierre Catanes : Je rappelle que ce sont aux associations de locataires de se mobiliser.

Sollicitation : Serait-il possible de revoir les délimitations des conseils de quartier ? Certaines rues, côté pair et impair, ne sont pas dans le même conseil de quartier.

A ce stade, il n'est pas prévu de modifier les délimitations des Conseils de quartiers.

Sollicitation : Peut-on agir contre les frelons asiatiques ? Je suis en relation avec les services techniques car cela nécessite une intervention de la Ville.

La Ville a un marché spécifique pour la lutte contre les frelons asiatiques sur le domaine public. Sur le domaine privé, les particuliers ou les copropriétés ont l'obligation de traiter le problème, le cas échéant, en faisant intervenir un professionnel.

Dès l'instant où la Ville est saisie pour un nid de frelons asiatiques, la ville saisit son prestataire pour une intervention soit isolée, ou bien en prévention, le prestataire intervient selon le calendrier de campagne comme ci-dessous :

- Premier passage en 2025 : pose en début Avril et dépose en fin Juin
- Deuxième passage en 2025 : pose en mi- septembre/ fin septembre et dépose avant les vacances de Noël de Décembre

Sollicitation : Problème de stationnement au niveau de l'entrée du parking en sous-sol de l'immeuble au N°21 rue Pierre Semard : on a sans cesse des voitures en stationnement gênant et interdit à cet emplacement. La présence des anciennes bandes de stationnement non effacées à cet emplacement a dû induire en erreur certains de ces conducteurs. Pouvez-vous effacer ces bandes de stationnement au sol à cet endroit ?

L'ancien marquage a bien été effacé mais des résidus sont malheureusement toujours visibles par des conducteurs qui peuvent penser que le stationnement existe toujours. Une nouvelle demande va être effectuée auprès de l'EPT GOSB, gestionnaire de la voirie pour voir comment on peut effacer les restes de l'ancien marquage.

Sollicitation : Le terrain au N°16 rue Pierre Semard dont la Mairie est propriétaire est devenu un lieu de dépôt à ciel ouvert car l'accès n'est pas fermé.

Cela pose des problèmes d'hygiène pour tous les riverains et de sécurité pour les enfants. Pouvez-vous intervenir ?

Nous avons bien pris en compte votre demande concernant le terrain au N°16 rue Pierre Séward et sommes conscients des enjeux d'hygiène et de sécurité que cela engendre pour les riverains et les enfants. Pour remédier à cette situation, nous pouvons mettre en place les mesures suivantes :

1. Fermeture de l'accès : Installation d'une clôture ou d'une barrière pour sécuriser le terrain et dissuader les dépôts illégaux.
2. Nettoyage du site : Organisation d'une opération de nettoyage pour débarrasser le terrain des déchets accumulés.
3. Sensibilisation : Mise en place d'une campagne d'information pour sensibiliser les habitants à l'importance de maintenir cet espace propre et à signaler tout comportement inapproprié.

Nous vous remercions de votre vigilance.

Les projets lauréats du budget participatif 2025

Les résultats du vote

- 205 votants par internet
- 21 bulletins déposés dans les 3 urnes

Projets lauréats :

- **Martinet-Le Plateau : Installer une rampe PMR (Personne à Mobilité Réduite) devant l'école Benoît Malon**
- Mairie Fontainebleau : Végétaliser la jonction rue Élisée Reclus/rue Gambetta/rue de la Convention
- Barnufles-Cœur de Ville : Verdir les abris-bus et végétaliser des toits et des murs pour créer des notes de verdure dans le tissu urbain

Habitant : pour le projet sur le quartier Barnufles-Cœur de ville est-ce que ce n'est pas de l'argent dépensé pour rien parce que les gens détruisent toute la végétalisation ?

Réponse de Jean-François Delage : Il s'agit d'un projet de végétalisation des abris-bus donc c'est en hauteur et compliqué à atteindre

Habitante : Le projet lauréat de notre quartier concerne l'installation d'une rampe PMR, je suis surprise que ça ait été un projet parce qu'en principe c'est une obligation légale, la mairie est censée rendre les établissements accessibles. Je trouve que c'est un grignotage des projets et moyens alloués aux citoyens pour les obligations. Est-ce que ce serait possible sur le site internet de communiquer sur les projets lauréats et de mettre combien est alloué pour la réalisation de chaque projet. Je n'ai vu l'information que dans le Mag'. Il y a une différence entre le vote numérique et le vote papier parce qu'il y avait la possibilité de voter pour les trois quartiers en ligne et pas en version papier.

Réponse du service Vie citoyenne et associative : les résultats ont été annoncés en priorité aux représentants des membres des bureaux de quartier et en conseils de quartier car c'est une demande des bureaux de quartier. Nous allons communiquer davantage sur le site. Les habitantes et habitants qui ont déposé des projets vont recevoir une réponse par courrier. La plateforme va être changée pour qu'il y ait une meilleure régulation des votes.

Réponse de Jean-François Delage : Le fonctionnement de la plateforme va être revu pour l'année prochaine ainsi que les modalités de puisque même les bureaux de quartiers n'arrivaient pas à être d'accord entre eux.

Actualités du schéma de mobilité

En fin d'année 2023, la ville a réalisé une première infrastructure cyclable supplémentaire rue Benoit-Malon dans le cadre du réaménagement de cette rue.

Première phase : Création d'une piste cyclable bidirectionnelle rue du Général-Leclerc (entre l'avenue Fontainebleau et la rue Rossel)

- Suppression de 58 emplacements côté impair
- Une station de réparation et de gonflage pour vélos et trottinettes disponible place Jean-Baptiste Clément
- Sécurisation de la piste cyclable grâce à l'installation d'un séparateur
- Création de stationnement vélo en lieu et place des stationnements voiture aux abords des passages piétons

Phase 2 : Piétonnisation de la rue du Général Leclerc, depuis la rue Rossel jusqu'au parc Bicêtre

- Un espace apaisé aux abords du parc de Bicêtre, moins de pollution sonore et thermique
- Mise en place d'un système de contrôle d'accès par badge pour les riverains
- Installation de 4 nouvelles bornes de recharge pour voiture électrique dont une à recharge rapide

Phase 3 : Un espace repensé pour favoriser la pratique du vélo

- Installation de panneaux M12D « autorisation de tourner à droite » au niveau de certains carrefours gérés par feux tricolores
- Sécurisation des carrefours pour les cyclistes avec l'implantation de 11 sas vélos
- Plus de 100 places de stationnements vélos supplémentaires sur l'ensemble du territoire communal

Et après ?

- Création d'infrastructure entre le Kremlin-Bicêtre et Villejuif sur la rue du Professeur Bergonié et le boulevard Chastenot de Géry
- Réaménagement de la rue Séverine qui comportera une infrastructure cyclable
- En complément, un travail sera mené pour un meilleur maillage territorial et une pacification des rues de desserte locale

Habitant : Y-at-il un projet pour la piste cyclable Avenue de Fontainebleau ?

Réponse de Jean-François Delage : Il y a un travail qui est entrepris pour remettre une piste cyclable sur la nationale 7 de façon sécurisée, peut-être sur le trottoir pour qu'on puisse se déplacer en sécurité car on est sur une voirie extrêmement passante. C'est compliqué car les propositions qu'on peut faire en commun avec le département sont au plus faible coût car les finances de l'EPT sont faibles.

Habitante : La signalisation pour les pistes cyclables indiquent-elles une obligation pour le vélo ou non car beaucoup de signalétique est sous forme de carré et non de rond ?

Réponse de Jean-François Delage : Le 30km/h permet aux vélos de circuler en sens inverse de circulation. Les panneaux « tourner à droite » vont être installés pour leur permettre de tourner en toute légalité après ils sont censés respecter le code de la route. Je ne suis en revanche pas sûr que tous les cyclistes fassent la différence sur ces panneaux. Ils sont censés respecter le code de la route ce qui n'est pas toujours le cas. On va également verbaliser les personnes qui se garent sur la nouvelle piste cyclable.

Habitante : Est-il possible de faire un travail de prévention pour les vélos et de sensibilisation sur l'utilisation de la trottinette aussi qui est légale qu'à partir de 14 ans alors que beaucoup de personnes plus jeunes l'utilisent. Est-ce que police peut faire un rappel à l'ordre plus un affichage ?

Réponse de Jean-François Delage : On fait déjà un grand travail de sensibilisation dans les écoles. On va essayer de réfléchir à une action sur cette question.

Présentation du partenariat avec l'association The sorority

The sorority est une application entièrement sécurisée, comptant plus de 240 000 personnes utilisatrices, initialement dédiée aux femmes et aux personnes issues des minorités de genre pour se soutenir mutuellement et agir efficacement contre toutes les formes de violence (harcèlement, isolement, discrimination et violence conjugale/intrafamiliale).

L'application est gratuite et disponible dans le monde entier dans 15 langues.

Fonctionnement :

En cas de danger, peu importe où la personne se situe (dans la rue, dans les transports en commun, au bureau, en soirée, à la maison ou en voyage) à n'importe quel moment : elle peut déclencher l'alerte pour demander de l'aide via l'application. Dans la minute qui suit le déclenchement de l'alerte, en moyenne 10 prises de contact sont observées (3/4 par appels téléphoniques, le reste via le chat).

L'association organise chaque mois une cession de test en temps réel afin de s'assurer du bon fonctionnement de la plateforme et de sa réactivité.

Le partenariat inclut :

- La formation des agents de la ville
- La formation des associations
- La mise en place de « lieux sûrs » en partenariats avec les commerçants de la ville et les équipements municipaux
- Le soutien à la gratuité de l'application pour toutes et tous.

Pour créer un compte il est nécessaire de faire une demande d'authentification avec une pièce d'identité et un selfie. Ces informations sont supprimées une fois l'identité confirmée par l'association afin de conserver l'anonymat des personnes utilisant la plateforme. Actuellement plusieurs dizaines de Kremlinois l'utilisent déjà.

Habitante : Est-ce qu'il y a des stickers sur les commerces pour identifier les lieux refuges ?

Réponse de Jean-François Delage : Oui c'est un dispositif qui s'appelle aussi Angela qui permet de donner un mot clé pour que les commerçants puissent nous sortir de cette situation-là. Il y aura un programme d'identification des commerces.

Déploiement du système de compostage de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre

Conformément au droit européen et à la loi anti-gaspillage de 2020, le tri des biodéchets doit être généralisé et concerne tous les professionnels et les particuliers.

Une solution mixte qui vous offrira la possibilité de :

- faire du compostage individuel en pavillon, partagé ou résidentiel (sur demande au service déchets : par mail dechets.secteurnord@grandorlyseinebievre.fr ou au téléphone : 01 78 18 22 23
- faire du compostage en appartement avec un lombricomposteur : près de 100 kg/an/personne de déchets alimentaires peuvent être transformés en engrais naturel à l'aide de vers de compost ou lombrics
- Déposer vos déchets alimentaires dans un abris-bac à proximité de votre domicile

Ces solutions complémentaires seront progressivement déployées par quartier pour qu'à échéance 2026, l'ensemble de la ville soit équipé pour la collecte des déchets alimentaires.

Collecte : 2 fois par semaine les lundis et jeudis.

Lavage : en fonction de la saisonnalité et du niveau de salissure : de mai à fin septembre : lavage des bacs et abris bacs 2 fois par semaine, d'octobre à fin avril : lavage des bacs et abris bacs 1 fois par semaine.

Après collecte, les déchets alimentaires sont envoyés sur un site de déconditionnement pour être broyés, liquéfiés et pasteurisés. Ce produit part ensuite à Fontainebleau en usine de méthanisation.

Habitant : Tout ce compost va échapper à la Ville, on pourrait le quantifier et le valoriser dans les parcs de la Ville. Est-ce qu'au niveau du KB on peut l'utiliser pour d'autres choses liées à l'environnement ? Est-ce qu'on va pouvoir savoir la valeur de ce compost collecté par l'EPT?

Réponse de Véronique Gestion, élue au commerce : On ne peut pas anticiper cette plus-value, pour l'instant c'est un peu utopique.

Réponse de Jean-François Delage : On ne sait pas encore, le déploiement vient tout juste de commencer. Les calculs se feront au fur et à mesure. Il y a des référents sur la Ville en lien avec l'EPT qui vont former les populations. Pour l'instant ce dispositif coûte plus qu'il ne rapporte. Dans quelques années on pourra faire des comptes et voir les économies que ça nous rapporte.

Habitante : combien de fois par semaine les camions de propreté de la ville passent rue Benoit Malon, avenue Charles Gide, avenue fontainebleau ? Les rues sont sales en permanence.

Réponse de Jean-François Delage : Pour l'avenue de fontainebleau par exemple les camions passent entre 5h15 et 5h30, à 7h tout est propre mais deux heures ensuite la rue est à nouveau sale. Il y a des rues qui sont faites moins souvent mais les grandes avenues sont faites régulièrement.

Habitant : Les bacs de vêtements de la Ville sont toujours sales et remplis.

Réponse de Jean-François Delage : Ils vont être remplacés grâce à un partenariat mené avec Emmaüs. Des boîtes de collecte seront installées dans les établissements de la Ville. Une partie des vêtements sera récupérée par Emmaüs et une autre par des associations qui organisent des braderies.

Les questions relatives à votre quartier

Habitante : Les lampes devant l'école ne fonctionnent pas.

Réponse de Jean-François Delage : Je vais relancer les services sur cette question.

Habitante : Entre le 66 et le 72 rue Marcel Sembat : les trottoirs et la voirie sont à refaire. On a des voitures qui viennent se garer sur le trottoir, ça nous gêne pour rentrer dans nos parkings, il faudrait des rehausseurs de trottoir. Peut-on faire enlever les voitures sur cette rue ?

Réponse de Jean-François Delage : On va faire remonter la demande.

Habitante : Rue professeur Bergonié au niveau du feu rouge, la voirie est également abimée.

Réponse de Jean-François Delage : On le sait, suite aux travaux du métro la voirie est abimée notamment du fait de l'enfouissement des réseaux. C'est aussi le seul point de la Ville où les réseaux électriques sont encore en surface nous sommes en train d'y travailler

Habitant : Rue de l'Horizon et rue Pierre Semard on a un voisin qui, à chaque fois qu'il pleut beaucoup, voit toute l'eau de la rue l'Horizon dévaler jusqu'à chez lui. Il a fait la demande pour que le trottoir soit réhaussé pour que l'eau n'aille pas directement chez lui.

Réponse de Jean-François Delage : Je l'ai noté on va regarder.

Habitante : Concernant les moustiques tiges est-il prévu quelque chose ?

Réponse de Jean-François Delage : On s'appuie sur l'étude de l'ARS, l'année dernière on a eu une désinsectisation en bas de la Ville notamment rue Salengro, on s'appuie sur leurs études quand ils en détectent ils interviennent.

Habitante : Rue du Professeur Bergonié, il y a des poubelles pleines et tout autour il y a des canettes et détrit. La poubelle à côté du métro est pleine en permanence.

Réponse de Jean-François Delage : Il faut soit qu'elle vidée plus souvent soit qu'on ajoute des poubelles.

Habitant : Est-ce que les conteneurs de déchets verts sont ramassés en ce moment je ne suis pas sûr d'avoir le bon planning ?

Réponse de Pierre Catanes : C'est à vérifier sur le site du GOSB.

Réponse de Jean-François Delage : le planning de l'EPT est fait sur les 24 communes, on peut faire remonter mais ça risque d'être difficile.

Question d'une habitante : Rue Philippe Pinel il y a des intrusions avec une désactivation du boîtier du pompier. Il faut rappeler le caractère piéton de cette rue. Est-il possible que la police patrouille et d'envisager une mise en fourrière ? Il n'y a aucune signalétique à l'entrée de cette rue, il faudrait que cela soit installé pour indiquer les règles d'usages. Il y a également une dégradation dans cette rue sur

la propreté. La nouvelle personne qui est arrivée ne fait pas son travail. Il y a toujours des dépôts sauvages au sol, des encombrants au fond de la rue. Il faudrait qu'il y ait un passage pour venir les chercher. Il faut les mettre directement en benne.

Est-il possible également d'ouvrir la porte cadenassée des jardins partagés. Peut-on changer la porte d'entrée et changer le sol car quand il pleut c'est très boueux.

Habitante : Je veux confirmer ce qu'a dit ma voisine sur la saleté et le stationnement gênant.

Habitant : C'est pareil au 131-133 rue Gabriel Péri c'est aménagé de façon à ce qu'il y ait toujours 4 ou 5 véhicules stationnés sur le trottoir. Au niveau du 105-107 avenue Charles Gide il y a toujours un véhicule stationné à mi-chemin entre le parking de la résidence et du trottoir à côté du banc et de la boîte aux livres qui est d'ailleurs mal fixée.

Réponse de Jean-François Delage : J'ai bien noté car c'est essentiellement des questions d'incivilités donc je vais en discuter avec la Police Municipale et KBH car c'est pris en charge conjointement. Je vais monter des réunions pour qu'on en discute avec les services pour faire cesser sinon amoindrir les nuisances.

Habitante : Est-ce que vous pouvez nous parler des futurs magasins qui doivent s'installer dans le centre-ville Le magasin de chaussures qui a été fermé a été remplacée par une épicerie fine.

Réponse de Véronique Gestin, élue au commerce : On a un moyen pour agir sur les commerces c'est la préemption, on a su que ce magasin se vendait mais à un prix tel qu'il n'était pas question de le préempter. On a rencontré les repreneurs mais à un moment donné il faut respecter la loi. On a été berné pour cette épicerie fine, on nous a présenté un projet qui semblait tenir la route et on se trouve avec ça. Il n'y a évidemment aucune demande d'autorisations d'enseigne, il y a des voix coercitives pour agir là-dessus. Sur la qualité des produits vendus on n'a peu de moyen d'agir. On va les contrôler régulièrement. On a la signature définitive de la librairie la semaine prochaine. Concernant, la place rouge : cela a été signé en janvier, c'est en bonne voie, c'est un projet de brasserie. Il va y avoir également un commerce de graines, plantes et bulbes Les jardins de Thorains. Rue du 14 juillet il va y avoir l'ouverture d'un restaurant. La boutique éphémère place de la comète a très bien marché donc on va réitérer les choses.

Habitante : Il n'y a pas de rubrique sur les parcmètres pour les stationnements handicapés, ceux-ci doivent être gratuits. Pourquoi à la mairie il y a deux places qui sont occupées par les véhicules réfrigérés de la Ville ?

Réponse de Jean-François Delage : On a changé de prestataire donc je vais me renseigner. Concernant les places je passe devant très fréquemment et c'est toujours occupé par des voitures, si ce sont des véhicules de la Ville ce n'est que temporaire.

Habitante : Au niveau du puis d'aération de la Ratp, est-ce que des kremlinois se sont plaints des bruits de la ventilation à 4h du matin car c'est gênant ?

Réponse de Jean-François Delage : Nous on nous avait dit qu'ils étaient faits pour les cas d'évacuation en cas d'incendie, je pense que c'est autre chose.

Habitante : Le Val-de-Bièvre impose au kremlinois une nouvelle réglementation depuis octobre 2024, il faut désormais séparer les eaux usées des eaux pluviales, peut-on avoir des informations à ce sujet ?

Réponse de Sidi Chiakh, élu à la propreté urbaine : C'est une loi nationale qui oblige cela. Je vais demander à ce qu'il y ait une communication à ce sujet. Il faut vous rapprocher du service des assainissements et urbanisme au niveau de la mairie qui peuvent vous renseigner, surtout si c'est une rue qui est communale.

Habitante : Est-il prévu l'enterrement des fils rue du Professeur Bergonié ?

Réponse de Jean-François Delage : Non. Pas pour l'instant. L'idée est de finir les travaux du parc, qu'on regarde les canalisations tout en finalisant le projet. Cela demande une question budgétaire auprès de l'EPT.

Habitant : A-t-on une idée de la qualité de l'air sur la commune ?

Réponse de Jean-François Delage : On va demander à Air paris leurs données et vous les transmettre. Pendant deux soirs de suite la Préfecture nous a informés que la qualité de l'air n'était pas bonne mais ils ont levé l'alerte aujourd'hui à ce sujet.

Prochain conseil de quartier :

MERCREDI 4 JUIN 2025 À 19H30 À L'ÉCOLE BENOIT-MALON